

## ② L'histoire des grammaires n'est pas un long fleuve tranquille

— Quel est l'universitaire qui aurait le courage d'écrire :

To gain a critical and accurate knowledge of the Marathi language has, up to the present time, been almost impossible for Europeans.

Dadoba Pandurang's and Krishna Shastri Godabola's Marathi Grammars, invaluable as they are, present insurmountable difficulties to any but very advanced scholars. Dr. Stevenson's Grammar is worse than useless. Its errors are too numerous to be dealt with here *seriatim*. Amongst the more striking may be mentioned wrong system of declensions; absurd rules and intricacies with regard to genders, numbers, and cases; endless errors as to verbs, and spelling.

The truth of these assertions may be proved by any student of Marathi by a comparison of Dr. Stevenson's Grammar with that of Mr. Dadoba, Mr. Godabola, or our own. We have generally followed the system pursued by Mr. Benfey in his Sanscrit Grammar; and we have freely made use of Mr. Dadoba's, Mr. Godabola's, and Professor Wilson's works.

1

... aujourd'hui ?

---

<sup>1</sup> A Grammar of the Marathi Language by H. S. K. BELLAIRS, M,A, (OXFORD), AND LAXMAN Y, ASKHEDKAR, B,A, (BOMBAY), 1868

... à d'autres, *qui ne s'en laissaient pas conter*, mais qui avaient formulé une opinion tellement contraire !

The following is a list of authors who have written Maráthí grammars ; Dr. Carey, Dr. Ballantyne, Lieut. Col. Vans Kennedy, Dr. Stevenson. The works of the above are in English. The native authors are, Dádobá Pándurang, Gangádhar Shástrí, and Bál Shástrí.

The three first named authors wrote when the language was in a far more uncultivated state than it now is, and their works are exceedingly imperfect. This is apparent from a notice of their case terminations on p. 17. Dr. Stevenson's grammar is decidedly the best that has appeared.

One important particular in which the present treatise differs from preceding ones is, that it departs from the Sanskrit rules in regard to the declension of nouns, and adopts a scheme which renders the subject of inflection more simple and easily comprehended.

2

« *La meilleure des grammaires en 1854 est d'une valeur encore inférieure à l'inutilité...* » 14 ans plus tard : or, ce qu'écrivent Bellairs et Ashkedar serait considéré comme un crime de lèse-majesté aujourd'hui...

Mais c'est de **l'analyse seule** qu'il est question ! *Le corpus n'est pas mis en cause.*

— Il en est autrement dans l'exemple qui suit : certains textes, *qui concernent des grammaires « exotiques », et plus particulièrement de langues de l'Afrique subsaharienne, permettent de « prouver » des affirmations fumeuses par des jugements fantaisistes* (affirmant l'existence de preuves soi-disant présentes dans le « corpus » de référence). Les grammaires des langues d'Afrique sont truffées de formes grammaticales délirantes qui ont leur origine et leur seule existence dans le cerveau du chercheur (... *à-se-faire-remarquer*). Cette tendance « déteint » ensuite sur des Africains « de souche », et Cheik Anta Diop en est un exemple universellement (re- ?)connu !.

---

<sup>2</sup> Ebenezer Burgess, Grammar of the Marathi Language, 1854

Ces affirmations sont plus difficiles devant des « locuteurs natifs » des langues en question, mais ils hésitent tellement à contredire un(e) « Blanc(he) », sauf...

### Remarque

C'est le lieu d'examiner les trois cas d'impossibilités relevés par Stéphane Robert dans son ouvrage **Approche énonciative du système verbal, le cas du wolof**, Édition du CNRS, 352 pages, p. 185).

1. L'auteur soutient qu'une forme verbale au présentatif (situatif pour nous) ne saurait avoir comme sujet un nom indéterminé. Nous disons que ce type de phrase est très courant dans la langue wolof, seulement nombre de locuteurs de la langue ont certainement du mal à accepter l'exemple que donne l'auteur *ceeb mu ngi bare* « il y a beaucoup de riz », c'est qu'il faut le remplacer par *ceeb a ngi bare*, en effet la présence du sujet lexical *ceeb* appelle normalement la suppression de *mu*, assortie de la mention de *a*, qu'on devine dans certaines des formes mentionnées plus haut. Nous trouvons cet exemple chez Cheikh Anta Diop : *léegi nit a ngi jóge ci suuf di dem ca weer wa* « de nos jours l'homme part de la terre pour aller vers la lune (MITIŋ), ici *nit* est indéterminé, avec une valeur de générique, tout comme *ceeb*.

2. L'auteur note l'incompatibilité du situatif avec les verbes d'opinion et cite l'exemple *defe naa mu ngi sangu* « je pense qu'il se lave » comme « impossible ». Cet exemple est tout à fait valable, on peut toutefois l'améliorer en introduisant l'indicateur d'assertion *ni ~ ne* et en mettant la forme verbale au situatif imperfectif, soit *defe naa ni mu ngiy sangu*. Ces modifications n'ont aucune incidence sur le problème qui nous occupe à savoir que le situatif est bien compatible avec les verbes d'opinion, comme le montre cet exemple de Sériñ Mbay Jaxate : *xamal ne Yàllaa ngi lay gis* « sache que Dieu te voit ».

3. L'auteur déclare que le situatif ne peut pas être employé en discours rapporté et donne comme « impossible » l'exemple *nee na mu ngi dem* « il dit qu'il s'en va ». Là aussi, la structure est bien possible, elle est même très courante. Quel enfant wolof n'a pas eu à transmettre ce type de message : *sama yaay nee na mu ngi lay nuyu, nee na mu ngiy seet na nga def* : « ma mère a dit qu'elle te salue, elle a dit qu'elle s'enquiert de ton état de santé ! »

Ce texte remarquable est de Madame Arame Fal, et se trouve dans son Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof (1999, Dakar).

Il est vrai qu'on peut (encore) regretté que *l'Afrique ne soit pas entrée dans l'histoire*<sup>3</sup>

Et pourtant à une époque où les peuples négro-africains, recouvrant ou découvrant certaines formes de liberté, accèdent à la vie internationale dans le cadre d'États nouveaux, tout ce qui touche à leur culture et à leur histoire présente un intérêt certain, un intérêt qui n'est pas uniquement gratuit et intellectuel, du domaine de l'art pour l'art ou de la connaissance pour la connaissance. La génétique linguistique est, entre autres, la principale, sinon l'unique source de renseignements que nous possédions sur les mouvements de population préhistoriques en Afrique. On voit l'utilisation dont sont susceptibles, pour le meilleur et pour le pire, les arguments qu'on peut en tirer, par exemple dans la question du panafricanisme. Quand on songe à ce que le nazisme a pu bâtir à partir d'une erreur d'interprétation — d'ailleurs plus ou moins volontaire —, d'une théorie linguistique — d'ailleurs partiellement erronée et, en tout cas, mal présentée<sup>1</sup> —, on ne peut que souhaiter voir l'Afrique éviter de se laisser entraîner en de semblables errements. D'où la nécessité de démolir certains mythes dangereux, ce pour quoi une approche scientifique rigoureuse est encore la meilleure méthode.

Le premier niveau peut, on l'a vu, déboucher assez directement sur des applications pratiques — dictionnaires, grammaires, transcriptions, etc. On conteste parfois, aujourd'hui, et on a contesté plus encore dans le passé, la nécessité, ou même l'utilité de ce genre d'applications : la question est suffisamment importante pour que je la renvoie à un chapitre ultérieur, où elle sera traitée de façon plus détaillée que je ne le puis faire ici. Il me faut, par contre, disposer d'une objection fréquente, celle qui consiste à affirmer que n'importe quel Africain, dès l'instant qu'il sait lire et écrire, est automatiquement qualifié pour mener à bien ces tâches pratiques que je mentionnais plus haut. Autant prétendre que Madame ma concierge, personne au demeurant des

1. Faut-il rappeler, une fois de plus, que le terme « sémite » n'a de signification que linguistique, et qu'« aryen » n'en a plus aucune ?

<sup>3</sup> (sic)... mais on lui permet, de façon certes indirecte, d'entrer dans l'histoire des sottises, et se livrer là à une apologie innocente du racisme !

plus respectables, pourrait, du jour au lendemain, motif pris de ce qu'elle habite Paris depuis plus d'un demi-siècle, enseigner le français en Sorbonne ou même à l'école communale du quartier. Au fond, cette position est probablement motivée par le vieux mythe de la « simplicité » et de la « facilité » des langues « primitives ». On s'étonne, dès lors, de la voir encore soutenue par quelques étudiants africains inscrits dans nos Universités ; il est vrai, hélas, que, engagés dès l'âge de six ans dans un système d'éducation entièrement en français, internes dans un lycée dès leur douzième année, et expatriés pour de longues périodes dès leur entrée à l'Université, trop d'entre eux ont, dans une large mesure, oublié leur langue maternelle, avec des conséquences tragiques pour leur ré-enracinement dans leur pays lorsqu'ils rentrent en Afrique leur études achevées.

Une autre explication de cette attitude est la méconnaissance générale où se trouve le public, même cultivé, des méthodes, des objectifs, et des résultats de cette science relativement neuve qu'est la linguistique, en tant que distincte de la philologie classique et de la grammaire normative ou descriptive. S'y ajoute, en France spécialement, un certain ethnocentrisme, un égotisme culturel qui, paradoxalement ou non, débouche souvent sur un humanisme universaliste et généreux, malheureusement fondé sur une confusion regrettable entre l'égalité essentielle de tous les hommes et leur identité : insister sur les différences, ou simplement les constater, est *a priori* suspect aux yeux de beaucoup de démocrates sincères — avec raison, hélas, vu les déviations que les divers racismes font constamment subir à des observations scientifiques objectives, neutres en elles-mêmes mais susceptibles d'interprétations odieuses.

Tout Français, ou presque, se sent ou se croit grammairien de droit divin <sup>1</sup> et, qu'il soit de droite ou de gauche, tend à ériger en norme universelle les modes d'expression et de conceptualisation de sa langue. Je crois bien que la plupart des instituteurs laïcs et républicains de la grande époque auraient approuvé sans restriction le *Discours sur l'universalité de la langue française* du royaliste Rivarol. La tendance a même contaminé les Africains de culture française, au point que je me suis vu accuser de colonialisme par un étudiant camerounais pour avoir professé que les

1. La France est, autant que je sache, le seul pays au monde où la plupart des journaux populaires possèdent une chronique grammaticale régulière.

langues bantou ne connaissent point d'article : nationaliste autant que progressiste, ce jeune homme m'accusait de vouloir, par racisme, refuser de reconnaître dans sa langue l'existence de ce qu'il croyait une catégorie universelle de l'esprit humain.

On doit, entre autres conséquences, à cet universalisme égaré les trop nombreuses grammaires prétendument africaines, rédigées par des amateurs tant Européens qu'Africains, où se retrouvent dans leurs moindres détails les différents paradigmes de la langue française, jusques et y compris le conditionnel-passé-deuxième-forme et le plus-que-parfait du subjonctif (mais pas le passé surcomposé, qui existe dans notre langue mais non dans nos grammaires scolaires). Les auteurs se sont, en somme, efforcé de faire tenir à tout prix dans le cadre d'une description normative (d'ailleurs largement inexacte) du français les structures et formes particulières des langues africaines qu'ils croyaient décrire ou même réglementer. Or la règle d'or de la description linguistique moderne est, tout au contraire, que chaque langue constitue un système qui ne doit être décrit que par référence à lui-même, en évitant surtout de se laisser prendre aux nécessités de la traduction <sup>1</sup>.

1. Pour enseigner une langue étrangère, il peut être nécessaire ou avantageux de recourir à des comparaisons entre certains éléments de la langue de départ et certains éléments de la langue à enseigner, ou même de programmer le cours à partir des structures de la langue de départ (encore que beaucoup de spécialistes le contestent aujourd'hui). Mais comparaison n'est pas assimilation....

**« On » pense que la grammaire du français – « la » doctrine imprimée ou récitée qui sait comment ça se passe, en français - serait un texte unique ; en fait c'est un ensemble diffus de textes, qui se contredisent assez souvent, qui varient sensiblement « dans le temps » et qui passent, un texte après l'autre, comme vérités intemporelles.**

D'autant que de grammaires, en particulier pour des langues qui ne transcrivent pas à l'écrit ce qu'elles distinguent à l'oral, sont, au moins deux : **celle de l'écrit**, et **celle de l'oral**, sauf de considérer qu'il y a un autre ensemble de règles qui permet de « lire » un texte écrit et, réciproquement, d'« écrire » un texte oral.

*Par exemples ?*

**Il y a** (« présentatif » invariable en genre et en nombre) et **il y a** (pronom personnel+adverbe/pronom de lieu+verbe avoir) s'écrivent de la même manière, mais se prononcent de façons différentes : **[ja]** et **[il'i'a]** (comparez : *Il y a une maison (là-bas, à l'horizon) / il (elle) y a une maison (dans cette région, à Paris, etc.)*).

La conjugaison d'un verbe « régulier » au présent de l'indicatif (verbe en « er ») distingue « à droite » **3 formes à l'oral** ((je, tu, il, elle, ils, elles) **[jät]**, puis **[jätš]** et **[jäte]** soit **[-š/e]** alors que les désinences sont au nombre de **5** dans le code écrit (**-e, -es, -ons, -ez, -ent**).

(**Consonne**)+ent se prononce **[-]** en finale verbale, sinon **[ä]**, etc. Il faut connaître la grammaire pour lire correctement !

Et, ceci admis, il faut éviter de penser que la **métalangue** a la même **vitesse d'usure** que la langue elle-même.

Le « *complément d'objet* » par exemple est « né » il y a cent ans de Brunot qui éprouve le besoin, en 1911 – **il y a cent ans !** – de rappeler que ce complément d'objet « est » le nouveau nom de l'« accusatif » qu'on ne peut plus utiliser, parce qu'il n'y a plus de déclinaison :<sup>4</sup>

Par un sentiment tout aussi juste des nécessités générales que crée à la phrase française l'absence de déclinaison, Vaugelas observe ailleurs que « lorsqu'en deux membres d'une période qui sont joints par la conjonction *et*, le premier membre finit par un nom, qui est à l'accusatif (c'est-à-dire complément d'objet direct), et l'autre membre commence par un autre nom, qui est au nominatif (c'est-à-dire sujet) », il y a défaut de netteté. Ex. : *Germanicus a égalé sa vertu et son bonheur n'a jamais eu de pareil* (I, 202-203) <sup>2</sup>.

Cette « métalangue », que nous faisons passer pour la langue elle-même, a « derrière elle », une **éternité de cent ans**.

---

<sup>4</sup> Histoire de la langue française. Il semblerait que ce « passage » puisse être situé en 1905-07, entre La lettre ouverte à Monsieur le Ministre de l'Instruction publique et L'enseignement de la langue française

Mais, de toutes façons, on ne « touchera » par à la langue, et le **texte** analysé (ou à analyser), (et produit) est antérieur –dans le temps – et infiniment supérieur - ontologiquement – à son analyse.

Boileau, dans son Art Poétique dira de Malherbe

Enfin Malherbe vint, et, le premier en France,  
Fit sentir dans les vers une juste cadence,  
D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir,  
Et réduisit la muse aux règles du devoir.

qui affirmait :

**XLVII. QUAND on lui demandoit son avis de quelques  
Vers François, il renvoioit ordinairement aux Crocheteurs du  
Port-au-foin, & disoit « que c'étoit ses Maîtres pour le Lan-  
» gage » ; ce qui, peut-être, a doné lieu à Regnier de dire (1):  
Coment, il faudroit donc pour faire une œuvre grande,  
Qui de la calomnie & du tems se défende,  
Et qui nous done rang parmi les bons Auteurs,  
Parler come à Saint Jean ( 2 ) parlent les Crocheteurs ( 3 ).**

C'est « cette » langue que nous appelons le « français ».